

DOSSIER ADMINISTRATIF DE STAGE

DOCUMENT D'ACCEPTATION DE STAGE
--

Je soussignée, Directrice de l'I.P.E.ps. Liège, autorise l'étudiant ci-dessous à prester le stage indiqué :

Nom et prénom de l'étudiant(e)	
Numéro de téléphone de l'étudiant(e)	
Section/formation/année	
Date de début du stage	
Nombre d'heures	

Dans l'institution suivante :

Nom de l'institution	
Adresse et n° de téléphone	
Domaine d'activité, secteur,...	
Nom, statut et formation du chef de stage	

Sous réserve de rentrer les documents : analyse de risques, conventions signées
et extrait de casier judiciaire (type 2)

Le professeur responsable

La Direction de l'Ipeps

En 3 exemplaires

CONVENTION DE STAGE

L'étudiant:

Nom:

Prénom:

Adresse :

Classe :

Numéro de téléphone:

Numéro de GSM:.....

Adresse Mail :

Entre les soussignés:

Madame-Monsieur

Pour (Dénomination de l'institution, du service, lieu de stage)

.....

Adresse

Numéro de téléphone

Domaine d'activité

La direction de l'I.P.E.ps.- Liège,

Madame, Monsieur Professeur responsable,

Madame, Mademoiselle, Monsieur, étudiant(e) de (année - section)

.....
.....

Il a été convenu ce qui suit :

1. L'institution, le service, l'établissement accepte de prendre en stage Mademoiselle, Madame, Monsieur,
étudiant(e) de (Année - Section)
de l'I.P.E.ps.-Liège pour une durée minimale de 240h-280h-380h
* **Sélectionner la durée.**

2. Le stage se déroulera duau

3. Les stagiaires sont soumis aux mêmes exigences de travail (**horaire, assiduité, conscience professionnelle, secret professionnel**) que les autres membres du personnel.

4. Description de l'horaire mis en place :

.....
.....
.....

5. Le chef de stage, Monsieur - Madame

Fonction:.....

Formation:

Coordonnées:.....
.....

Le chef de stage assurera le suivi du stagiaire en établissant, si besoin est, des entretiens d'évaluation durant le stage.

6. L'institution, le service,... favorisera la réussite du stage en respectant le projet de stage convenu avec le/la stagiaire et le professeur responsable et prendra en considération les besoins de formation du/de la stagiaire dans le choix des tâches auxquelles il/elle sera astreinte.

PROJET PERSONNEL DE STAGE

(A compléter dès le début du stage et à remettre au professeur responsable au plus tard une semaine après le début de stage)

Ce projet personnel concerne les objectifs que l'étudiant souhaite atteindre pour lui-même au travers de la réalisation de son stage.

Il ne s'agit donc pas ici de la mise en place d'un projet éducatif pour le public concerné.

Ce projet personnel doit être défini par le stagiaire en accord avec l'institution, le service,... Il devra ensuite être soumis au professeur responsable de l'encadrement des stages pour accord. Le projet devra reprendre, entre autre, les objectifs spécifiques pour chaque année d'étude définis dans le document *Contexte pédagogique de la formation*. L'ensemble des objectifs que le stagiaire envisage d'atteindre seront évalués dans le rapport de stage (par le stagiaire lui-même) et dans la grille d'évaluation (par le chef de stage). Ils correspondent à des compétences ou capacités que le stagiaire tente de maîtriser.

Objectifs généraux de l'institution :

Mes objectifs personnels

(formulés en termes de capacités à acquérir)
L'étudiant, au terme du stage, sera capable ...

Description des prestations qui vont être effectuées par le/la stagiaire

7. Madame-Monsieur, professeur responsable de l'encadrement des stages, suivra l'évolution du stage et **le/la stagiaire devra prendre contact avec ce professeur** pour la mise en place d'entretiens individuels. Pour les étudiants de **niveau 1**, une visite sur le lieu de stage sera également prévue. Pour les étudiants de **niveau 2 et 3**, un contact téléphonique sera prévu par le responsable de stage. Pour tout renseignement ou problème rencontré avant le contact avec le professeur, il est demandé au chef de stage de prendre contact avec le professeur responsable au plus tôt.

8. L'étudiant(e) de **niveau 1 et 2** devra, au terme de son stage, rédiger un rapport de stage dont les exigences sont définies sur le document ***Plan du rapport de stage***. A cet égard, le service, l'établissement, l'institution,... s'engage à fournir un maximum d'informations dans les limites de ses possibilités. En contrepartie, le/la stagiaire s'engage à **respecter la déontologie professionnelle et ne divulguera pas** ce dont il/elle aurait eu connaissance à l'occasion de son stage.

L'étudiant(e) de **niveau 3** sera amené(e) à rentrer un dossier compilant les écrits relatifs aux situations travaillées lors des entretiens.

9. Le chef de stage devra évaluer l'étudiant(e) suivant une grille d'évaluation et **remettre cette évaluation complétée à l'étudiant(e)** au plus tard le **31 mai**, en première session et pour **début août**, en seconde session. Le professeur responsable évaluera les prestations de l'étudiant(e) en fonction des remarques émises par le chef et du rapport de stage.

10. **Le chef de stage informera l'école de toute absence injustifiée durant les jours prévus pour l'exécution des prestations.** Le/la stagiaire devra assurer les prestations complètes prévues par la présente convention. Lorsqu'il y a absence, le/la stagiaire devra convenir avec le chef de stage l'exécution des prestations complémentaires qui lui permettront de respecter la convention.

11. Au cas où l'une des parties (employeur ou stagiaire) ne satisferait pas aux obligations qu'implique pour elle la présente convention de stage, la partie lésée en **informera le professeur responsable par écrit**.

12. Cette convention ne pourra être rompue sans en avoir préalablement averti l'école ou le professeur responsable. **Le/la stagiaire ne pourra changer inopinément de stage** qu'après argumentation auprès des cosignataires de cette convention et avec l'accord du professeur responsable des stages. Un document écrit reprendra les motifs invoqués et sera signé par les trois parties liées à cette convention. Ce document, rédigé par l'étudiant devra être remis au professeur responsable afin qu'il l'adjoigne au dossier personnel de l'étudiant.

13. En ce qui concerne la situation juridique du stagiaire, celui-ci relève de l'école à laquelle il appartient, il n'existe entre lui et l'institution, le service l'établissement... aucun engagement de louages de services mentionné par la présente convention:

13.1 Le stagiaire n'est pas rémunéré

13.2 Le stagiaire ne relève pas de la législation sur la sécurité sociale

13.3 Les étudiants sont assurés contre tout risque d'accident par l'administration provinciale

Toutefois, si l'étudiant(e) effectue son stage sur son lieu de travail le point 13. n'est plus d'application et l'administration provinciale ne couvre plus les risques d'accidents éventuels qui doivent être couverts par le contrat de travail.

14. Le/la stagiaire reconnaît qu'en cas **d'inconduite, de mauvaise volonté, d'absences injustifiées ou de faute grave**,... l'institution, le service ou l'école pourra mettre fin à la présente convention en justifiant obligatoirement les raisons de cette interruption définitive par écrit auprès du professeur responsable. Dans cette situation, l'étudiant(e) se verra refusé(e) pour l'année scolaire en cours.

15. Durant l'exécution de la présente convention de stage, l'étudiant(e) reste sous la responsabilité de l'école.

La responsabilité des stagiaires, ainsi que celle du professeur responsable, est couverte par un contrat d'assurance en responsabilité civile souscrite par l'I.P.E.ps. de Liège; cette assurance couvre tous les risques engendrés par l'inaptitude, l'inexpérience ou la faute délibérée des stagiaires dans le cadre de leurs activités de stage, et qui se traduiraient par des dommages corporels ou matériels, et ce, à l'exception des actes commis sur base des directives d'un des membres du personnel de l'institution, auxquelles l'étudiant n'aurait fait qu'obéir.

16. Les différentes parties à la convention déclarent en **avoir** pris connaissance et l'approuvent. Les parties déclarent également être prêtes à discuter ensemble des problèmes éventuels qui pourraient survenir et qui ne seraient pas prévus par la présente convention.

Fait en 3 exemplaires à le

Signature du chef
du stage

Signature de l'étudiant

Signature du professeur
responsable



Province
de Liège

Enseignement

DESCRIPTION DES PRESTATIONS DE STAGE

Nom, Prénom :

Niveau :

<u>Date</u>	<u>Heure de début</u>	<u>Heure de fin</u>	<u>Nbre d'heures</u>

TOTAL :

Date et signature du chef de stage :

3. A compléter par le médecin du travail du SPMT

Si risque potentiel :

- Nécessité de vaccinations, d'examens complémentaires, ... : OUI / NON (*) [à préciser]

.....
.....

- Dérogation éventuelle d'examen médical pour stagiaire mineur : OUI / NON (*)
- Décision finale quant à la nécessité d'une surveillance de santé : OUI / NON (*)
(*): biffer la mention inutile

Le médecin du travail

Nom - Prénom : **Dr J.C. LONEUX**
..... **O.M.Lg. 3555** **12**

Signature :



Nom - Prénom du stagiaire :

Numéro national :

Ecole fréquentée :